

QUALIFICATION COORDINATEUR EXPERT EN APPROCHE POPULATIONNELLE COMMUNAUTAIRE

CENTRE DE PREUVES SOCIÉTÉ INCLUSIVE

ASSOCIATION CAC

ANNÉE 2022-23

UN CONSTAT ET UNE ATTENTE

- Le cahier des charges de la DGCS invite à mobiliser, pour l'animation d'une Communauté 360, un coordinateur de communauté expérimenté ... mais, il est constant qu'en France, si la fonction de coordination est connue et maîtrisée, celle d'approche communautaire (*au sens approche populationnelle*) est en revanche totalement nouvelle, notamment dans le champ médico-social. Dès lors, le caractère « expérimenté » souhaité ... est à construire !
- La plupart des professionnels en poste de coordination de CTA 360, témoignent d'un triple défi :
 - Comment mobiliser les acteurs, notamment de droits communs, vers une cible encore mal identifiée ... car c'est un modèle social nouveau !
 - Comment faire adhérer les pilotes (*ARS, CD, Préfecture, Personne concernée*) à une gouvernance partagée ... car c'est un espace « politique commune » nouveau !
 - Comment et par quoi démarrer les actions de coordination concrètes de la Communauté ... car c'est un métier nouveau !



UNE CIBLE

- **Être soutenu pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour être reconnu en tant que « coordinateur de communauté expérimenté »** (cf. cahier des charges Communauté 360, DGCS décembre 2021).
- Une communauté 360 qui doit :
 - Apporter une **réponse inconditionnelle et de proximité** [...], en privilégiant le **milieu ordinaire**, pour soutenir leur participation citoyenne ;
 - permettre **l'accès aux droits** des personnes en situation de handicap en faisant le lien avec les acteurs compétents de l'écosystème (*action en subsidiarité*) et en mettant en œuvre si nécessaire une logique « d'aller vers » ;
 - Soutenir l'expression et les aspirations des personnes en favorisant leur **autodétermination**
 - Mobiliser dans une logique de **réponse** l'ensemble des **acteurs institutionnels et associatifs, de droit commun et spécialisés**, pour proposer une réponse concrète globale et inclusive.
 - Améliorer l'adéquation de l'offre aux besoins et attentes des personnes, en soutenant le mouvement de transformation de l'offre engagé par les acteurs des territoires ;
 - Contribuer, en lien avec les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), à la structuration d'une fonction d'observatoire des réponses apportées aux besoins des personnes et de la qualité des parcours.



3 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. **Avoir acquis un socle de connaissances solides**, issues des données probantes et des théories les plus récentes sur l'inclusion sociale et l'autodétermination
2. **Avoir démontré ses savoir-faire en matière d'animation de réseau territorial inclusif et de leadership de projet innovant**, au service de la qualité de vie des personnes à risque d'exclusion au titre de leur situation de handicap
3. **Avoir observé en situation les meilleures pratiques et organisations probantes**, ayant démontré leur efficacité pour servir la société inclusive pour la population ciblée



MOYENS POUR L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- **Apports théoriques et didactiques**, assurés par le CPSI (*en complément des acteurs de formation locaux le cas échéant*) sur les théories et outils de l'autodétermination, de la Valorisation des Rôles Sociaux, du développement des capacités, de l'approche milieu, de l'approche populationnelle
- **Coaching de l'application de ces différents modèles théoriques** dans la pratique de coordination, au travers d'une supervision dédiée par les experts canadiens du CPSI, avec demande de production d'écrits et d'éléments de preuves de leur utilisation
- **Validation d'acquis de connaissances** sur base de questionnement sur des situations cliniques virtuelles proposées aux termes du parcours de formation



MOYENS POUR LA RECONNAISSANCE DES SAVOIR FAIRE

- **Appui métier d'animation de réseau**, avec un rattachement individuel de chaque coordinateur à un expert du CPSI
- **Monitoring assuré individuellement sur votre communauté**, à raison de plusieurs rencontres mensuelles (*nature, rythme et objectifs des rencontres fixés conjointement, en fonction des spécificités du territoire et des recommandations des experts canadiens en pratique inclusive*)
- **Suivi partagé au travers d'un tableau de bord** dédié et en fonction d'objectifs d'action définis conjointement et conformes aux orientations du pilotage du COTER
- **Apport d'outils et programmes, issus des données probantes**, adaptés aux défis de votre communauté et recensés par l'expert dédié du CPSI au sein de la banque d'outils internationale
- **Soutien direct lors d'événements** cruciaux pour l'acquisition d'une assise reconnue en matière de coordination (*participation à des tables de concertation, organisation de temps de sensibilisation de territoire, appui à la production d'outils adéquats à la mission*)
- **Alimentation en continue de la base de partage de l'espace de communauté de pratiques** des C360 NA



MOYENS POUR OBSERVATION EN SITUATION

- Après acquisition des socles de connaissances et premières expériences de pratiques probantes en tant que coordinateur, « **apairage** » de **chaque coordinateur avec un homologue canadien** ayant une expérience avérée et une pratique actuelle de soutien à la clientèle DI, TSA, DP au sein d'un Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux au Québec
- **Stage d'observation sur une durée de 10 jours en immersions** et partage d'action avec la personnes tutrice au Québec
- **Debriefing structuré quotidien** pour identifier les bonnes trouvailles, les piste de solution, les difficultés et même ce qu'il faudrait éviter en N.A.
- **Rédaction d'un rapport suite à ce stage**, avec identification des axes de transfert de connaissances, d'outils et de démarches, en contexte d'implantation en démarche communautaire et populationnelle



CONDITIONS

- **Sur une durée de 18 mois**, première cohorte de septembre 2022 à mars 2024
- **Stage d'une durée de 10 jours, entre le 12^{ème} et 18^{ème} mois**, soumis à acquisitions et premières pratiques reconnues (*le CPSI, en lien avec son partenaire canadien CNEIS, identifie et coordonne les apairages, notamment en apportant son conseil sur les aspects logistiques, l'organisation porteuse de la communauté assure le financement des frais liés à ce stage*)
- Aux termes de ces 18 mois d'accompagnement et de soutien (*théoriques, méthodologique et professionnel*), suite aux différentes validation d'acquis et de compétences, le CPSI délivrera au coordinateur **une reconnaissance de parcours et d'acquis**, permettant de revendiquer la pertinence de sa compétence experte à la coordination en contexte d'approche populationnelle et communautaire, en soutien au droit à l'autodétermination, due à chaque citoyen.



EQUIPE DÉDIÉE RESSOURCE DU C.P.S.I

- **Daniel BOISVERT** : Ph.D., Professeur associé à l'université du Québec à Trois-Rivières, directeur du consortium national canadien d'expertise en inclusion sociale (CNEIS), chercheur en sciences de l'éducation ;
- **Josée LEMAY** : Expert conseil auprès du ministère de la santé et de services sociaux (MSSS) du Québec, ex directrice adjointe à la direction des programmes en DI – TSA – DP, CISSS Laval (Qc.) ;
- **Nathalie RIHOUEY** : consultante sénior, présidente association CAC, anciennement directrice de FAM, psycho praticienne de la valorisation des rôles sociaux
- **Gwenaël PLANCHIN** : consultant sénior, administrateur et animateur d'un Lab au sein du Gérontopôle "kozh ensemble", participation à l'élaboration de recommandations de l'ANESM, conception et développement du dispositif « un avenir après le travail »
- **Eric PIRIOU** : directeur du CPSI, vice-président du CNEIS

